



Attestation

AFNOR Certification atteste que les dispositions mises en place par :

JET' SAC SAS

pour les activités suivantes :

**CONCEPTION, PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE SACS ET
GAINES EN MATIERE PLASTIQUE OU BIODEGRADABLE.**

**DESIGN, PRODUCTION AND MARKETING OF PLASTIC OR BIODEGRADABLE BAGS
AND SLEEVES.**

ont été évaluées et jugées conformes aux dispositions requises par :

prévention pertes de granulés plastiques Décret du 16.04.2021

et sont déployées sur les sites suivants :

BOULEVARD DE MALLING ZI OUEST FR-62260 AUCHEL

Cette évaluation a été réalisée le (année/mois/jour) :
2022-02-24

Un rapport a été établi reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation

Délivré le (année/mois/jour) :
2022-03-22

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

La présente attestation ne porte que sur les champ et périmètre qui y sont indiqués. Elle est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée. Cette attestation représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et/ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation. CERTI F 1245.5 11/2020